



Parmi les équipements des 1000 m² d'ateliers couverts, le banc d'épreuves d'une capacité de 100 Tonnes, 14 mètres de long, vous assure la qualité d'un service «haut de gamme».

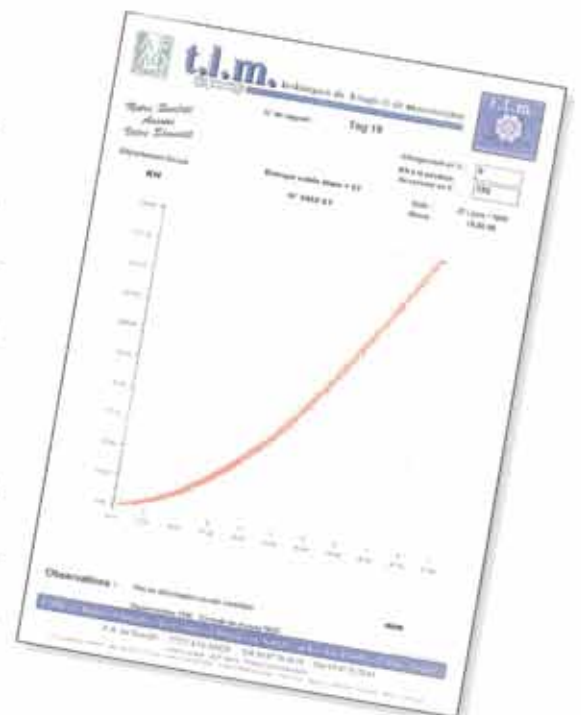
18

CONTRÔLES - RÉPARATIONS

Classe 1

Avec moins de 1% d'erreur, les essais effectués par TLM sur les élingues, chaînes, crochets ou tout autre accessoire de levage ou manutention garantissent votre sécurité.

Cet équipement, unique dans le Grand Est, réalise les mesures sous contrôle informatique et imprime tous les résultats sous forme de graphique.



GESTION DES APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

L'article R233-11 du code du travail oblige les établissements à procéder à des vérifications générales périodiques sur leurs équipements de levage et de manutention afin que soit décelée en temps utile toute détérioration susceptible de créer des dangers.

Ces vérifications doivent être effectuées par des personnes qualifiées et doivent être consignées dans un registre de sécurité ouvert par le chef d'établissement conformément à l'article L.620-6.

Les modalités de ces vérifications sont précisées par l'arrêté du 09 juin 1993 fixant les conditions de vérification des équipements de travail utilisés pour le levage de charges, l'élévation de postes de travail ou le transport en élévation de personnes.

Sont concernés par ledit arrêté tous les appareils de levage (treuils, palans, vérins, ponts roulants....) ainsi que les accessoires de levage. Sont considérés comme accessoires de levage, tout équipement « libre » venant se positionner entre la charge et l'appareil de levage (élingues, manilles, palonnier, pince auto-ser-rante, clé de levage...).

LES REPONSES DE TLM LORRAINE CÂBLES

TLM Lorraine Câbles propose aujourd'hui des accompagnements étudiés par les entreprises soucieuses d'être en conformité avec la législation en vigueur.

Passant par la formation de vos collaborateurs à la gestion et à l'utilisation des équipements de levage, nos prestations peuvent également assurer la prise en charge de la gestion de votre parc d'appareils et d'accessoires de levage.

Cette démarche comporte plusieurs étapes indispensables :

- le recensement des équipements
- la réalisation des opérations de contrôles
- l'enregistrement des contrôles sur fiches individuelles, pour les appareils et les accessoires réparables, ou sur fichier Excel pour les accessoires non réparables.



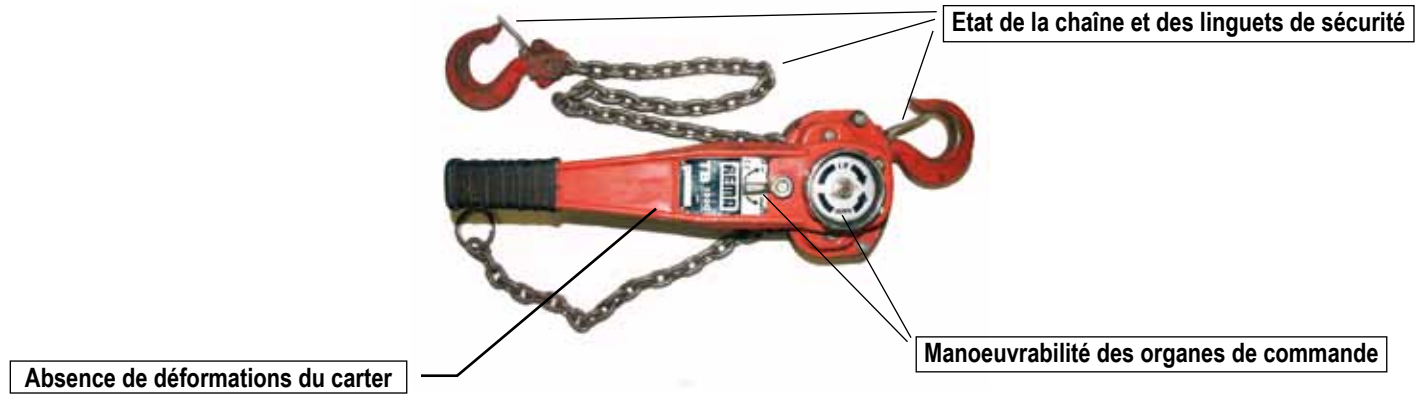
ATELIERS



PALAN PUL - LIFT

A. PRÉPARATION DE L'EXPERTISE

1. CONTRÔLES DE L'ASPECT GÉNÉRAL

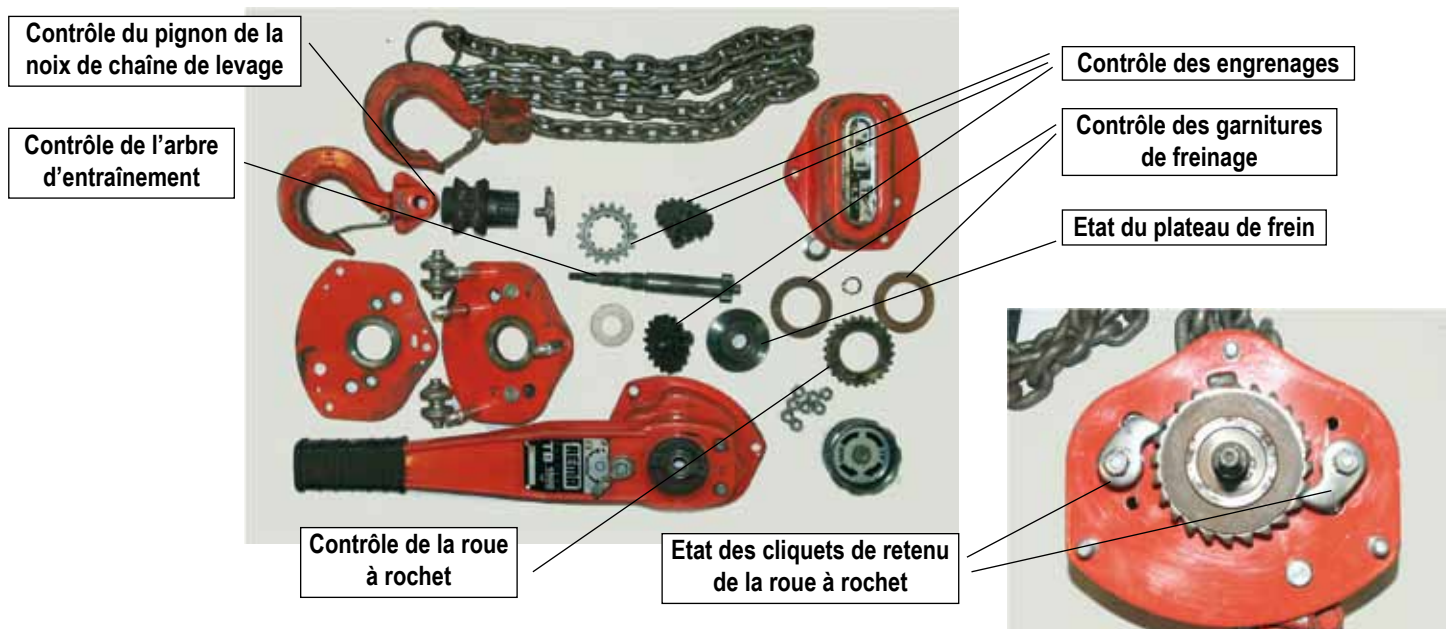


2. NETTOYAGE DE L'APPAREIL ET DÉMONTAGE



B. EXPERTISE

3. EXAMEN DU MÉCANISME INTERNE



PALAN PUL - LIFT

B. EXPERTISE

6. REMISE EN ETAT ÉVENTUELLE, GRAISSAGE ET REMONTAGE



7. TEST DE MISE EN CHARGE (1,5 FOIS LA CMU)



8. VALIDATION DE LA VÉRIFICATION



C. EXEMPLES DE DÉFAUTS



Dents de pignon cassées
>> Libération brutale de la charge



Flasques déformés
>> Risque de blocage de l'appareil



Garnitures de frein usées
>> Mauvaise retenue de la charge



Usure des cliquets
>> Mauvais fonctionnement de l'appareil